

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00522 Numéro SIREN : 501 556 971 Nom ou dénomination : 3 MO PERFORMANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2018 sous le numéro de dépôt 5048

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr
audience@greffe-tc-laval.fr / rsc@greffe-tc-laval.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AVOCATS D'AFFAIRES ET CONTENTIEUX
(AA&C)

rue Albert Einstein
BP 70632
53006 LAVAL CEDEX

V/REF :
N/REF : 2007 B 522 / 2018-B-5048

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 02/11/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/04/2018.

Concernant la société

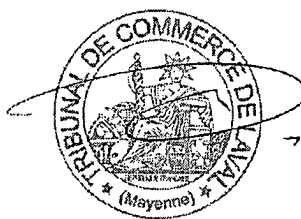
3 MO PERFORMANCE
Société par actions simplifiée
rue de Bruxelles -
Zone Industrielle les Bozées
53000 Laval

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-5048 le 20/11/2018

R.C.S. LAVAL 501 556 971 (2007 B 522)

Fait à LAVAL le 20/11/2018,

Le Greffier



3 MO PERFORMANCE

**Z.I LES BOZÉES
RUE DE BRUXELLES**

53000 LAVAL

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

RELATIF À L'EXERCICE DE 16 MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2018

SOFIDEM

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie d'Angers

Rue J.B. Lamarck

CS 52145

53021 Laval Cedex 9

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 MO PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 3 MO PERFORMANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 1^{er} octobre 2018

Le commissaire aux comptes



SOFIDEM
Marc CHEMINEAU

Bilan Actif

		30/04/2018 Durée de 16 mois (N)			31/12/2016 Durée de 12 mois (N-1)
		Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement		3 112 826	1 547 593	1 565 233	887 980
Concessions, brevets et licences		78 475	72 867	5 608	14 074
Fonds commercial (1)		1		1	1
Autres		508 096		508 096	813 837
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		787 978	465 013	322 965	169 452
Autres		134 010	121 659	12 351	16 684
Immobilisations corporelles en cours		101 285		101 285	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations		30 000	30 000		30 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres		18 035		18 035	9 035
ACTIF IMMOBILISÉ (I)		4 770 706	2 237 133	2 533 573	1 941 062
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements		1 753 643	9 976	1 743 667	1 452 087
En cours de production de biens		1 984 150		1 984 150	1 724 799
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		25 095		25 095	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)					
Clients et comptes rattachés		835 387	12 979	822 408	619 386
Autres créances		319 326		319 326	483 121
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		36 153		36 153	232 894
Charges constatées d'avance (3)		86 066		86 066	90 976
ACTIF CIRCULANT (II)		5 039 820	22 955	5 016 865	4 603 263
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		9 810 527	2 260 088	7 550 439	6 544 325
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					



Bilan Passif

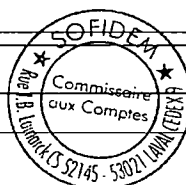
	30/04/2018 Durée de 16 mois (N)	31/12/2016 Durée de 12 mois (N-1)
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 458 500 €)	1 458 500	1 398 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 058 066	1 003 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 380	78 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 294	304 294
Report à nouveau	-17 739	-66 250
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-76 099	48 510
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	2 805 401	2 767 235
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	352 734	224 000
AUTRES FONDS PROPRES (II)	352 734	224 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	211 524	155 537
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)	211 524	155 537
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	526 939	526 939
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 876 699	973 707
Emprunts et dettes financières divers	81 443	192 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	175 835	283 768
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 717	246 709
Dettes fiscales et sociales	860 744	808 258
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	134 402	366 142
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	4 180 780	3 397 554
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	7 550 439	6 544 325

(1)	Dont à plus d'un an	958 640	762 905
	Dont à moins d'un an	3 222 140	2 634 649
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 223 909	750 000
(3)	Dont emprunts participatifs		40 306



Compte de Résultat

	30/04/2018 Durée de 16 mois (N)			31/12/2016 Durée de 12 mois (N-1)
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	111 940	4 740	116 680	46 227
Production vendue (biens)	3 500 162	1 049 315	4 549 477	3 966 016
Production vendue (services)	1 090 745	25 073	1 115 818	769 957
Chiffres d'affaires nets	4 702 847	1 079 128	5 781 975	4 782 199
Production stockée			259 351	138 978
Production immobilisée			709 399	462 861
Subventions d'exploitation			3 429	82 155
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			70 119	8 548
Autres produits			37 441	25 904
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 861 714	5 500 645
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			95 497	34 929
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			820 824	633 124
Variation de stock			-239 782	118 368
Autres achats et charges externes (5)			2 111 937	1 453 848
Impôts, taxes et versements assimilés			178 523	149 504
Salaires et traitements			2 488 474	1 803 928
Charges sociales			900 331	663 537
Dotations aux amortissements sur immobilisations			463 555	370 340
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				66 975
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2 883	15 792
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			6 822 242	5 310 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			39 472	190 301
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			518	86
Reprises sur provisions et transferts de charges				96 559
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			518	96 645
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			85 987	138 549
Intérêts et charges assimilées (4)			106 922	82 576
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			192 909	221 126
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-192 391	-124 481
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-152 919	65 820

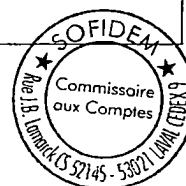


Compte de Résultat (suite)

	30/04/2018 Durée de 16 mois (N)	31/12/2016 Durée de 12 mois (N-1)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	110	15 171
Sur opérations en capital	208 700	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	208 810	15 171
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	315 698	138 204
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 380	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		16 987
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	320 078	155 191
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-111 268	-140 020
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-188 088	-122 710
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 071 042	5 612 462
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 147 141	5 563 951
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-76 099	48 510
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	680 150	413 793
(6) Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE



Préambule

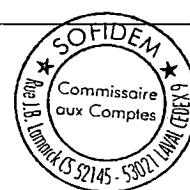
L'exercice social clos le 30/04/2018 a une durée de 16 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 550 438,65 €.

Le résultat net comptable est une perte de 76 099,00 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes.



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Faits caractéristiques de l'exercice

Crédit Impôt Recherche

La société 3 MO PERFORMANCE a mené des opérations de recherche, de développement et d'innovation sur l'exercice 2017/2018, dont les dépenses éligibles au « Crédit Impôt Recherche » et au « Crédit Impôt Innovation » s'élèvent à 734 188 €.

Ces dépenses ont conduit à comptabiliser une créance relative au « Crédit Impôt Recherche » pour 123 750 € et une autre pour le « crédit impôt innovation » pour 64 338 €.

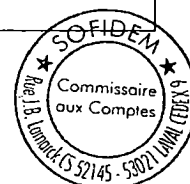
Négociation des dettes avec les créanciers publics

Un dossier a été déposé auprès du CCSF et a reçu un avis favorable afin d'obtenir un étalement des dettes URSSAF. Les dettes apparaissant dans les comptes 2017/2018 et concernées par ce plan sont :

URSSAF (01/2018+02/2018+04/2018)	montant initial	: 138 968 €
TVA (04/2018)	montant initial	: 31 219 €
paiements effectués au cours de l'exercice 2017/2018		: 11 693€

reste à payer selon échéancier : 158 494 €

- Une dépréciation totale des titres de La SARL Fonderie Domfrontaise – 3MO a été constatée, pour tenir compte d'une estimation des titres à 0 euro.



Règles et méthodes comptables

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche s'élèvent à 409.032 €uros et sont comptabilisés en charges en application de l'article 311-3 du P.C.G.

Coût de développement

Les coûts de développement se rattachant à des projets nettement individualisés, sont inscrits à l'actif (P.C.G. article 311-3). Les coûts engagés sur 2017/2018 sont comptabilisés dans les rubriques suivantes :

- | | | | |
|--|---|-----------|---|
| ♦ coûts de développement | : | 201 304 € | immobilisés sur l'exercice 2017/2018 et amortissables sur 4 à 7 ans |
| ♦ immobilisations incorporelles en cours | : | 508 096 € | |

Etant développés en interne, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé par production immobilisée incorporelle pour 709 399 €uros.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de moules
sis Z.I. Les Bozées – Rue de Bruxelles à LAVAL (53000)
a été acquis le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de

:

1 €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de

:

1 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

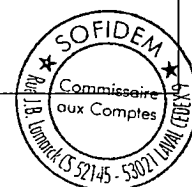
Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

L'entreprise applique des durées d'amortissement conformes aux durées réelles d'utilisation



Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du " coût unitaire moyen pondéré ".

Les en-cours sont évalués au coût de production égal à la somme du coût des matières entrées dans le processus de fabrication et des heures valorisées au taux horaire de production.

Obligations convertibles en actions

Par décision du 16 avril 2013, les associés de la société 3MO PERFORMANCE ont acté l'émission d'un emprunt obligataire sur 7 ans dont les caractéristiques sont les suivantes :

▪ Emissions d'obligations =	526.939,20 Euros
▪ Prime de remboursement =	249.958,11 Euros

Par avenant en date du 30 juin 2016, la durée de l'emprunt obligataire a été fixée à 10 ans, et la prime de remboursement a été modifiée. Les termes du contrat sont désormais :

▪ Emissions d'obligations =	526.939,20 Euros
▪ Prime de remboursement =	419.902,69 Euros

La prime de non conversion (ou prime de remboursement) est amortie sur la durée de l'emprunt, soit 10 ans.

Considérant qu'il ne peut être établi que la prime de non conversion est une dette certaine, la société applique la méthode dite « de l'opération unique ». A ce titre, il n'existe au bilan, ni prime de non conversion à l'actif, ni dette financière au passif. Le risque de versement de la prime de non conversion est provisionné de façon linéaire par le biais d'une provision pour risque financier.

Le risque de versement de la prime de non conversion s'élève à 211 523.59 Euros au 30/04/2018 pour une prime de non conversion totale de 419 902.69 Euros à échéance du 18/04/2023.

La provision pour risque liée à la prime de non conversion est comptabilisée linéairement sur la durée de l'emprunt (10 ans).



Notes sur le bilan actif

Coûts de développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Coûts de développement	3 112 826	1 547 593	1 565 233	%

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 989 999	709 399	0	3 699 399
Immobilisations corporelles	688 927	372 047	37 702	1 023 272
Immobilisations financières	39 035	9 000	0	48 035
TOTAL	3 717 961	1 090 446	37 702	4 770 706

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 274 108	346 352		1 620 460
Immobilisations corporelles	502 792	117 203	33 322	586 672
Titres mis en équivalence		30 000		30 000
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 776 900	493 555	33 322	2 237 133

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche et développement	3 112 826	1 547 593	1 565 233	de 4 à 7 ans
Logiciels	78 475	72 867	5 608	de 1 à 3 ans
Clientèle	1	0	1	Non amortiss.
Matériels et outillages	787 978	465 013	322 965	de 2 à 30 ans
Agenc., installations générales	59 375	54 228	5 147	de 3 à 7 ans
Matériel de transport	18 247	16 477	1 770	5 ans
Matériel informatique	36 897	34 759	2 138	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	19 490	16 194	3 296	de 3 à 5 ans
Immos corporelles en cours	101 284	0	101 284	Non amortiss.
Immob. incorporelles en cours	508 096	0	508 096	Non amortiss.
TOTAL	4 722 671	2 207 133	2 515 538	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	61 773		51 797		9 976
Comptes de tiers	13 484		505		12 979
Comptes financiers					
TOTAL	75 258		52 302		22 955



Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	18 035		18 035
Actif circulant et charges d'avance	1 240 779	1 240 779	
TOTAL	1 258 815	1 240 779	18 035

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	240 000
Autres créances	1 500
Disponibilités	
TOTAL	241 500

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	13 988	100.00	1 398 800
Titres émis	597	100.00	59 700
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	14 585	100.00	1 458 500

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	155 537	55 987			211 524
TOTAL	155 537	55 987			211 524

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 403 639	1 483 128	920 511	38 129
Dettes financières diverses	81 443	43 314		
Fournisseurs	524 717	524 717		
Dettes fiscales et sociales	860 744	860 744		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	134 402	134 402		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 004 945	3 046 305	920 511	38 129

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 138
Emprunts et dettes financières divers	1 196
Fournisseurs	73 777
Dettes fiscales et sociales	392 240
Autres dettes	36 348
TOTAL	531 699



Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	116 680	2,02 %
Ventes de produits finis	4 604 232	79,63 %
Ventes de produits résiduels	17 363	0,30 %
Production de travaux	737 974	12,76 %
Etudes	87 510	1,51 %
Produits des activités annexes	290 334	5,02 %
Rabais, remises & ristournes accord	-72 119	-1,25 %
TOTAL	5 781 975	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	39 472	-188 088	227 560
Résultat financier	-192 391		-192 391
Résultat exceptionnel	-111 268		-111 268
Participation des salariés			
TOTAL	-264 187	-188 088	-76 099

Charges exceptionnelles	
La société a comptabilisé des charges exceptionnelles liées :	
· à des amendes et pénalités pour	12 302 Euros
· à des charges de personnel pour	136 704 Euros
· à la cession d'immobilisation pour	4 380 Euros
· à des charges diverses pour	166 692 Euros

Produits exceptionnels	
La société a comptabilisé des produits exceptionnels liés :	
· à un produit divers pour	110 Euros
· à la cession d'immobilisations pour*	208 700 Euros
* » Dont un produit exceptionnel de 200K€ comptabilisé en cession d'immobilisation. Il concerne un refinancement partiel d'actifs à la suite de l'accord avec le financeur en avril 2018. Le contrat définitif de cession a été régularisé en juillet 2018. »	



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 139 420 €uros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Montant HT

Le montant hors taxes des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'est élevé à

10 038 €

Ils ne concernent que sa mission légale

Effectifs au 30/04/2018

Nombre

Cadres
Ouvriers
Techniciens
Agents de maîtrises

10
28
4
12

TOTAL

54



Autres informations (suite)

Engagements en matière de retraite

La dette actuarielle au 30 avril 2018 est estimée, charges comprises, à la somme de 304 033 Euros.

Cette somme n'est pas comptabilisée.

Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :

Méthode de calcul	: prospective prorata temporis
Convention collective	: Métallurgie Mayenne : 2010 OETAM Métallurgie : 2010 Cadres
Base	: salariés présents en C.D.I. au 30 avril 2018
Age de départ en retraite	: 65 ans
Initiative de départ	: salarié
Table de mortalité	: TV 88/90
Progression annuelle de salaire	: 1 % constant
Table de rotation du personnel	: 5 % dégressif
Taux d'actualisation	: 2,25 % de revalorisation annuelle retenu
Taux de charges sociales	: 45 %

Convention d'intégration fiscale

La société 3MO PERFORMANCE a opté pour le régime fiscal d'intégration fiscale à effet du 1^{er} janvier 2015 en se constituant tête de groupe. Les sociétés du groupe sont les suivantes :

- ♦ S.A.S. 3MO PERFORMANCE (Société mère)
ZA Les Bozées - Rue de Bruxelles - 53000 LAVAL
- ♦ S.A.R.L. FONDERIE DOMFRONTAISE 3 MO PERFORMANCE
Zone Industrielle - 61700 DOMFRONT

La convention d'intégration fiscale prévoit les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés suivantes :

- ✓ les charges d'impôt sont comptablement constatées par les sociétés intégrées (mère et filiales) comme en l'absence d'intégration fiscale,
- ✓ la société mère, tête de Groupe, constate en charges ou en produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôts comptabilisées par les filiales,
- ✓ l'impôt sur les sociétés comptabilisé au titre de l'exercice est de zéro euro.



Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements réciproques :						
Intérêts à échoir sur emprunts	28 138					28 138
Engagements de crédit-bail mobilier	1 135 148					1 135 148
TOTAL	1 163 286					1 163 286

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	481 093	481 093



Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier			
Matériel et outillage	1 789 354	596 436	2 385 790
Autres immobilisations	191 867	69 732	261 599
TOTAL	1 981 221	666 168	2 647 389

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	422 314	637 908	0	1 060 222
Autres immobilisations	13 590	36 627	0	50 217
TOTAL	435 904	674 535	0	1 110 439

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	2 306	22 403	0	24 709
Autres immobilisations	0	0	0	0
TOTAL	2 306	22 403	0	24 709

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier	
Matériel et outillage	3 470 721
Autres immobilisations	311 816
TOTAL	3 782 537



Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FONDERIE DOMFRONTI	30 000	18 319	100	30 000	0	0	0	1 400 478	-179 092	0
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										



Le 06 nov. 2018

3MO-PERFORMANCE
Société par actions simplifiée au capital de 1 790 900 euros
Siège social : ZI Les Bozées, Rue de Bruxelles - 53000 LAVAL
501 556 971 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 OCTOBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **déficit** de l'exercice s'élevant à **-76 099 euros** au compte **"Report à Nouveau"**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 octobre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

SEAH TECHNOLOGIES

